

YVES RAFFESTIN

FRANK DREIDEMIE

DENYS LÉGER

REHABILITER EN SITE OCCUPE

Concertation avec les locataires Diagnostic social et enquêtes techniques Conduite du projet de réhabilitation Les auteurs remercient les maîtres d'ouvrage et les organismes qui les ont autorisés à reproduire divers documents qui permettent d'illustrer la démarche de la concertation, lors du déroulement d'une opération de réhabilitation.

ISBN 2-281-11161-X

© Publications du Moniteur (Éditions Le Moniteur), Paris, 1996

Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations » « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 à 429 du Code pénal.

Table des matières

	Liste des abréviations			
	Contacts préalables et préétudes 1. Analyse du site et du contexte			
	Contacts préalables et préétudes			
1.	Analyse du site et du contexte	13		
		15		
		17		
4.	Diagnostic social	19		
5.	Enquêtes techniques auprès des locataires	31		
		37		
	2			
	Mise en place de la concertation avec les locataires			
7.	Mise en place de la communication avec les locataires	41		
		51		
		61		
		67		
		71		
		75		
	Mise en place d'une permanence d'accueil sur le site	79		
14.	Montage d'une proposition de programme de travaux	81		
	Simulation des loyers et prise en compte de l'aide personnalisée au logement (APL)	85		

	3				
Le projet	de	réhabilitation			

	Présentation des résultats des enquêtes	0.
16.	Présentation des resultats des enqueles	. 93
17.	Concertation et mise au point technique du projet	. 95
18.	Concertation et mise au point financière du projet	. 101
	Mise en place de la communication « APL-loyers »	
20.	Plaquette de présentation du programme	. 107
	Élaboration d'un projet d'accord collectif	
	Accord collectif des locataires	
23.	Mise en place d'une « mémoire » de la réhabilitation	119
	4	
	Préparation du chantier	
24.	Mise en place de la communication avec les locataires durant les travaux	123
	Présentation du logement témoin et journée « portes ouvertes »	127
	Visite des logements avant travaux	131
	Réunion avec le groupe de concertation	137
	Planning d'intervention et confirmation des dates de démarrage des travaux	139
	La charte d'intervention des entreprises	143
	5	
	Le chantier	
30.	Signalétique de l'opération	149
31.	. Mise en place d'une permanence « informations travaux »	151
32.	. Communication avec les locataires et réunions	153
33.	. Réduction des nuisances durant les travaux	159
	. Développement de projets éducatifs	167
_	6	
_	La réception et l'année de parfait achèvement	
35	. Réception des travaux	171
36	I a fôta da fin da turanous	171 175
37		173 177
20	s. Notification du loyer aux locataires	181
39		183
В	ibliographie	87
In		89